



École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2021

Délibération n°6 Budget supplémentaire 2021

Conformément aux délibérations du Conseil d'administration du 28 juin 2021 approuvant le compte administratif et le compte de gestion de l'école d'art, il convient aujourd'hui de procéder à l'affectation des excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au travers d'un budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire a pour objectif, essentiellement, de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif.

Le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **371 609.91€** et un solde d'exécution de la section d'investissement de **154 963.35€** affectés au compte 001 en recettes d'investissement.

La délibération d'affectation du résultat a été adoptée en séance du Conseil d'Administration.

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :

- 002 résultat de fonctionnement reporté : 276 458€
- 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : 95 151. 91€

Le solde d'exécution positif de 154 963.35€ de la section d'investissement a été affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

En section d'investissement, le solde d'exécution positif est dans ce cadre employé en premier lieu pour financer le solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Le budget supplémentaire soumis au vote du Conseil d'administration se présente ainsi :

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT :**1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	307 900,00	0,00	188 800,00	0,00	486 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 482 718,00	0,00	83 658,00	0,00	1 566 376,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 171,00	0,00	0,00	0,00	1 171,00
658	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 791 789,00	0,00	272 458,00	0,00	2 064 247,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 050,00	0,00	4 000,00	0,00	12 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 799 839,00	0,00	276 458,00	0,00	2 076 297,00
023	Viroment à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérai ^e ordre transfert entre sections (5)	26 367,00		0,00	0,00	26 367,00
043	Opérai ^e ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		26 367,00		0,00	0,00	26 367,00
TOTAL		1 826 206,00	0,00	276 458,00	0,00	2 102 664,00

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées en fonction de l'analyse des 3 derniers réalisés de l'ESAA et du taux de réalisation de la dépense lors du 1^{er} trimestre 2021 et en fonction des lignes directrices de gestion arrêtées en 2021.

Il faut noter que les charges de personnel intègrent les charges liées à l'allocation temporaire d'invalidité versée à Madame Malbos, agent administratif de l'ESAA avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2020. Cette salariée a sollicité une mise à la retraite pour inaptitude qui a été accepté par les services habilités.

Ces charges intègrent aussi les allocations de retour à l'emploi (ARE) de Madame Truphème, ancienne salariée de l'ESAA.

Elles tiennent compte aussi des projets de l'école pour le second semestre 2021 et des mesures sanitaires à mettre en œuvre en tant qu'ERP comme suite à l'épidémie mondiale de COVID 19.

Le calendrier pédagogique pour le second semestre 2021 a été prévu comme suit :

MOIS	DATE	ACTIVITÉS – DIPLÔMES ESAA	PERSONNELS MOBILISÉS
MAI 2021	25 au 28 mai	Bilan M1 Création	Présence des enseignants et Cécile
JUIN 2021	14 au 18 juin	Organisation DNA Conservation-Restauration et Création	Présence des membres du jury + enseignants et pôle pédagogique
	21 et 22 juin	Organisation DNSEP	Présence des membres du jury + enseignants et pôle pédagogique
	21 au 23 juin	Création	Présence des enseignants et pôle pédagogique
	28 au 30 juin	Bilan L1 CR et Création Auditions des candidats CONCOURS	Présence des enseignants et pôle pédagogique
JUILLET 2021	30 juin et 1 ^{er} juillet 6 au 8 juillet 16 juillet 20 juillet 23 juillet – 23 août	Bilan L2 Création et CR Réunions pédagogiques par année Vacances des enseignants Clôture des dossiers concours 2 ^e session Fermeture estivale de l'école	Présence des enseignants et pôle pédagogique Présence des enseignants et pôle pédagogique
AOÛT 2021	9 août 23 août 30 août	Envois des sujets concours 2 ^e session Ouverture de l'école Retours des sujets concours 2 ^e session	Présence équipe administrative et technique
SEPTEMBRE 2021	6 septembre	Rentrée ESAA	Présence des enseignants, pôle pédagogique et équipe administrative et technique
	9 et 10 septembre	Oral du concours de la 2 ^e session	Présence des enseignants et pôle pédagogique
	16 et 17 septembre	Organisation DNSEP Conservation-Restauration	Présence des enseignants et pôle pédagogique
	24 septembre	Informations pédagogique (calendrier, EDT, etc.)	Présence des personnels enseignant et admin
	27 septembre 27 au 30 septembre	Réunion de rentrée ESAA / Leçon inaugurale Semaine d'intégration	Présence de tous les personnels à la réunion de rentrée et semaine d'intégration pour les L1 et les nouveaux arrivants
OCTOBRE 2021	4 octobre	Reprise des cours ESAA	Présence de tous les personnels et étudiants

La rentrée des enseignants sera le 24 septembre 2021 pour le cycle 2021-2022. Une semaine d'intégration sera organisée du 27 au 30 septembre 2021 en direction des étudiants comme cela a été fait l'année dernière.

La reprise des cours se fera le lundi 4 octobre 2021.

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	122 250,00	0,00	0,00	0,00	122 250,00
73	Impôts et taxes	3 043,00	0,00	0,00	0,00	3 043,00
74	Dotations et participations	1 698 912,00	0,00	0,00	0,00	1 698 912,00
75	Autres produits de gestion courante	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Total des recettes de gestion courante		1 826 206,00	0,00	0,00	0,00	1 826 206,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 826 206,00	0,00	0,00	0,00	1 826 206,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 826 206,00	0,00	0,00	0,00	1 826 206,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	276 458,00
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 102 664,00
------------------------------------------------------	---------------------

Les demandes de subvention formulées en 2021 seront constatées lors du compte administratif (subvention Erasmus, C'est mon patrimoine, subvention DRAC, etc.).

B. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 353,00	0,00	19 000,00	0,00	21 353,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 014,00	0,00	76 151,91	0,00	100 165,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		26 367,00	0,00	95 151,91	0,00	121 518,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		26 367,00	0,00	95 151,91	0,00	121 518,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		26 367,00	0,00	95 151,91	0,00	121 518,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 518,91
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour le BS, elles se décomposent ainsi :

- 19 000 euros en immobilisations incorporelles
- 76 151.91 euros en immobilisations corporelles

Ces affectations permettront notamment de :

- réaliser des travaux, aménagements, et acquisitions visant à une organisation optimale des lieux de formation (ateliers libres et enseignement supérieur) ;
- mettre en œuvre une dématérialisée de la scolarité au service des étudiants à l'instar de ce qui est fait dans beaucoup d'écoles d'art ;
- donner aux étudiants et aux enseignants les outils nécessaires à l'enseignement hybride (cf. demande de subvention formalisée en 2021 sur ce projet) ;

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	95 151,91	0,00	95 151,91
138	Autres subvent* invest. non transt.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	95 151,91	0,00	95 151,91
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	95 151,91	0,00	95 151,91
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre secteurs (4)	26 367,00		0,00	0,00	26 367,00

Page 9

Ecole Supérieure d'Art d'Avignon - Budget Principal - BS (projet de budget) - 2021

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 367,00		0,00	0,00	26 367,00
	TOTAL	26 367,00	0,00	95 151,91	0,00	121 518,91
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					121 518,91

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération du 11 décembre relative au budget prévisionnel 2021 ;

Vu la délibération du 28 juin 2021 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte administratif 2020 ;

Vu la délibération du 28 juin 2021 du Conseil d'administration relative à l'affectation du résultat du CA 2020 ;

Le Conseil d'administration, en date du 28 juin 2021 après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 annexé à la présente délibération ;
- **ACCEPTE** de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé ;
- **AUTORISE** le directeur ou l'administrateur à signer tout document afférent à cette demande.

Vote	
Nombre de présents	14
Nombre de votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Damien MALINAS
Président du Conseil d'administration

